

COMMISSION JUSTICE ET PAIX FRANCOPHONE DE BELGIQUE

## Parce qu'une autre économie est possible

La Commission Justice et Paix francophone de Belgique étudie et agit dans de nombreux domaines comme la justice, la paix, le développement et les droits humains tant au Nord qu'au Sud de la planète. Retour historique sur l'association et aperçu de quelques projets actifs en 2013.



Un mineur artisanal en R.D.Congo.

© Justice et Paix

**D**urant le Concile Vatican II, ouvert en octobre 1962 par le pape Jean XXIII, l'Eglise avait émis le souhait de vouloir créer "un organisme de l'Eglise universelle, chargé d'inciter la communauté catholique à promouvoir l'essor des régions pauvres et la justice sociale entre les nations" (Gaudium et Spes n. 90). La demande fut entendue et le 6 janvier 1967, le pape Paul VI créait la commission pontificale Justice et Paix. Pendant dix ans, la Commission vécut une période expérimentale avant d'obtenir son statut définitif en 1976. Elle sera transformée en Conseil Pontifical Justice et Paix le 28 juin 1988 par le pape Jean-Paul II. Ce Conseil avait pour but premier la mise en pratique respectueuse et profonde de la doctrine sociale de l'Eglise. Au total, une quarantaine de laïcs, religieuses et prêtres de nationalités diverses en sont membres et se réunissent régulièrement dans la capitale romaine.

Paix entretient des contacts réguliers avec les Conférences épiscopales et leurs groupements régionaux. Il est donc en contact régulier avec les nombreux organismes établis au niveau national pour sensibiliser les fidèles à leur responsabilité dans le domaine de la justice, du développement, du respect des droits de l'Homme et de la paix.

### Concrètement en Belgique

La Commission Justice et Paix francophone de Belgique incarne le volet belge du Conseil Pontifical. Née au sein de l'Eglise Catholique de Belgique, à l'initiative de la Conférence Episcopale, cette association non-gouvernementale encourage, plus particulièrement depuis la crise économique et sociale de 2008, des "initiatives citoyennes collectives qui démontrent qu'une autre économie est possible. Une économie qui met les différents acteurs de notre société en présence, (...) qui permet un dialogue autour d'autres modèles de

développement, (...) soucieux du bonheur des êtres humains", lit-on dans son dernier rapport annuel d'activités. En 2013, elle a notamment mené un travail de réflexion sur l'éthique et les aspects économiques et sociaux de la mondialisation. Tout au long de l'année dernière, elle a interpellé des experts économiques, politiques, issus du milieu associatif ou académique pour confronter leurs opinions et enrichir son étude de la question. Elle a ensuite publié sa prise de position intitulée "une vision à long terme qui met l'économie au service de la société" qui permit d'interpeller décideurs et citoyens belges et européens à la veille des élections nationales et européennes de mai 2014. Elle a également publié un livre sur la place du bien-être dans l'économie. Les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2013 à Namur, Justice et Paix a également participé au premier Congrès interdisciplinaire sur le développement durable. La Commission a pu y partager sa vision et "prendre la température d'une initiative inspirante qui pourrait bien s'étendre à l'avenir".

### Sur le terrain

L'année dernière, Justice et Paix a également invité six partenaires du Sud spécialisés en gestion des ressources naturelles dans les pays de l'hémisphère sud. Ce fut l'occasion d'échan-

ger et d'entendre le regard critique de ces hommes de terrain. Ils ont partagé leurs opinions sur les limites des politiques commerciales entreprises par l'Union européenne et ont proposé des alternatives crédibles, réalistes et constructives. De son côté, Justice et Paix tente d'apporter une réponse concrète en organisant des missions sur le terrain. Elle a notamment organisé une mission avec des europarlementaires dans la région des Grands Lacs fin octobre 2013 dans le but de "veiller à assurer l'applicabilité sur le terrain d'une future initiative européenne visant à ce que les entreprises européennes ne s'alimentent plus en minerais issus de sites contrôlés par des groupes armés illégaux."

De la réflexion aux projets concrets sur le terrain en passant par la sensibilisation, la pédagogie et l'éducation, les missions de la Commission Justice et Paix sont nombreuses et variées. Parce toute aide est la bienvenue quand il s'agit de promouvoir la paix dans le monde, la Commission Justice et Paix francophone de Belgique vous invite à la soutenir en versant un don sur le compte BE30 0682 3529 1311 avec la mention DON (déduction fiscale à 40€).

☛ S.T. (avec Justice et Paix)

Justice et Paix francophone de Belgique, asbl,  
Rue Maurice Liébart 31/6, 1150 Bruxelles. Tél:  
02/738.08.01, justicepaix.be, info@justicepaix.be

Helve-Art®

Un monde de détente et de bien-être

CH48371795/FB-E



Depuis 1964



DOCUMENTATION GRATUITE  
AVEC PRIX ET POINT DE VENTE

071 122 722

PRESENTATION GRATUITE DANS TOUTE LA BELGIQUE AVEC NOTRE MINI-BUS

## RESTEZ EN PLEINE FORME

# VISTA+ Omega 3

1 g d'omega-3 actifs

EPA + DHA en 1 capsule /

qualité pharmaceutique

BON POUR LE COEUR !

40+20 Caps

GRATUITES

60 Caps = 19,90€

cht: 2981-934



PROMO CHEZ VOTRE PHARMACIEN

Jusqu'à épuisement du stock

VISTA+ Omega 3  
www.vistaomega.be